

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2025 - 20h30

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, en session ordinaire sous la présidence de Jean-Michel GIROUX, Maire de Poncin.

**Présents** : GIROUX Jean-Michel, BADIER Aimée, BOUCHON Dominique, CHARRIERE Céline, DUBREUIL Meryem, FARJAT Alexis, FOURNIER Christophe, GOYFFON Geneviève, GUILLON Magalie, JOSSERAND Christelle, POUPLIER Jean-Noël

**Absents Excusés**: BARTH David pouvoir à Jean-Michel Giroux, DECAT Camille pouvoir à Christophe FOURNIER, MORELLET Jacques pouvoir à Dominique Bouchon, NOTTON Annie pouvoir à Christelle JOSSERAND, POMMEREL Christian pouvoir à Alexis Farjat, BOLLIET Alexis, DUMAS Jacques, MILET Gaëtan

Convocation du 22/09/2025

Nombres de membres en exercice	19
Présents	11
Nombre de suffrage	16
Pour	15
Contre	-
Abstention	1

**Secrétaire de séance** : Dominique BOUCHON

**Objet** : Cantine scolaire : Prix pour les enfants concernés par un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Monsieur le maire, explique qu'il convient de déterminer un tarif spécial pour les enfants concernés par un PAI impliquant un régime alimentaire.

Considérant que ces enfants apportent leurs repas, il est proposé de faire payer un montant forfaitaire correspondant aux frais de fonctionnement de la cantine (frais de personnel de surveillance, électricité...)

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

PROPOSE un tarif spécial de 1,50 € / jour de présence à la cantine à compter du 3 novembre 2025 pour les enfants concernés par un PAI et apportant leurs repas.

PRECISE que ce tarif sera reconductible pour les années scolaires suivantes.

Copie certifiée conforme

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Jean-Michel GIROUX

